
Projet de centrale solaire au sol « Le Grand Coderc » à Saint-Paul-la-Roche (24)

Pièces PC6, 7 et 8 :
Insertion du site dans son environnement,
points de vue rapproché (1) et éloigné (2)

Prise de vue depuis l'entrée de la centrale solaire du Grand Coderc, à proximité immédiate de la route communale du Petit Clos au Sud-ouest de la partie Sud du projet.

A gauche, la haie paysagère et écologique constituera un écran boisé qui viendra masquer le projet photovoltaïque depuis l'Ouest.

Une visibilité importante depuis le Sud-ouest (entrée de la centrale) est ainsi prévisible.

Toutefois, la faible hauteur des structures (2 m) et l'éloignement du parc vis-à-vis de la route du Petit Clos réduira l'impact visuel.

L'impact visuel est présent mais n'est pas perçu comme négatif (énergie propre, linéarité inscrite dans le paysage). La mise en place de la haie paysagère facilitera la transition de la perception visuelle sur ce secteur en limitant les covisibilités. De plus, la fréquentation sur cette route est relativement faible (limitée au riverains du lieu-dit « Le Grand Coderc »).

Avant



Après



Avant



Prise de vue depuis le Sud-est de la centrale solaire du Grand Coderc, à proximité immédiate de la route de la Lonzière, au niveau de la société Paprec-AES.

Au premier plan un pâturage, au second un plan d'eau ceinturée par quelques arbres qui filtre en partie les vues vers le projet photovoltaïque.

Après



Une visibilité très faible depuis le Sud-est est ainsi prévisible.

La faible hauteur des structures (2 m), la présence de végétation partiellement occultante, le dévers topographique et l'éloignement du parc vis-à-vis de la route de la Lonzière sont autant de paramètres qui permettent de réduire l'impact visuel.

Aucune mesure paysagère ne sera mise en place au droit de cette prise de vue.

L'incidence visuelle sur ce secteur sera négligeable.